



CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2020 – 18H00

Sous la présidence de Didier VANESSE, Maire de la Commune de Curgies, étaient présents :

Monsieur Patrick Brément, 1^{er} adjoint ;
Madame Marie – Béatrice Vanesse, 2^{ème} adjointe ;
Monsieur Pierre Barbieux, 3^{ème} adjoint ;
Monsieur Geoffrey Courdent, conseiller municipal ;
Monsieur Daniel Destombes, conseiller municipal ;
Madame Brigitte Hot Souffet, conseillère municipale ;
Madame Chloé Depagne, conseillère municipale ;
Madame Lucie Arbonnier, conseillère municipale ;
Monsieur Jacky Dubois, conseiller municipal ;
Madame Elsa Bardiaux, conseillère municipale ;
Monsieur Mickael Anglade, conseiller municipal ;
Monsieur Franck Melon, conseiller municipal ;
Madame Cécile Olivier, conseillère municipale ;
Madame Virginie Deloge, secrétaire

Excusés :

Madame Laure Leveugle, 4^{ème} adjointe.

Invités d'Honneur :

Deux enfants de la Commune.

I/ Présentation

Constat de deux enfants: déchets au niveau de la sapinière. Demande de mise en place de poubelles par la commune.

Le conseil va envisager des actions à mener sur ce lieu de promenade dès la rentrée :

- Achat de poubelles
- Sensibilisation des publics jeunes et adultes
- Journées citoyennes.
- Aménagement de cette section de voirie en cours de discussion.

II/ Vote des comptes administratifs

Présentation des comptes administratifs 2019. Le compte de résultat 2019 fait apparaître un résultat excédentaire mais moins important que les années antérieures. Cela s'explique par le non versement de la subvention allouée à la commune pour la construction de deux salles de classe. (Montant en attente : 148 000€)

Les dépenses de fonctionnement ont fait l'objet d'échanges, notamment l'augmentation du budget du CCAS, la budgétisation des masques ou encore les dépenses en énergie.

L'ensemble des comptes a été voté à l'unanimité.

III/ Equipements numériques et téléphonie.

➤ Projet d'achat de tablettes et d'un serveur:

L'achat de tablettes avait été évoqué lors du dernier conseil municipal.

Pour rappel, une subvention à hauteur de 50% peut être allouée à la commune sous condition d'une dépense de 3000€ minimum.

La municipalité souhaite également changer le serveur de la mairie, celui-ci pourrait être inclus dans le projet et ainsi être financé à 50%.

Deux devis ont été réalisés :

- | | |
|---|---|
| - 10 tablettes et la valise de chargement : 4100€ | } soit un projet global de 6100€ .
et une dépense communale de 3050€ |
| - 1 serveur : 2000€ | |

A ce jour, un dossier de subvention a été déposé. Celui-ci est en cours d'instruction par les services de l'Etat.

Si la subvention est accordée, ce point sera remis à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

➤ Téléphonie:

Dépense actuelle : **280€** par mois

Si adhésion au « programme » de la communauté d'agglomération de Valenciennes métropole : **114€** par mois. A cela s'ajoute les frais d'investissement de téléphones : **2100€** à la charge de la commune.

Soit une dépense mensuelle en année 1 de **289€**, puis **114€** les années suivantes.

Une économie de **50%** pourrait donc être réalisée dès la seconde année sur ce poste de dépense.

L'ensemble des points équipements numériques et téléphonie ont été votés à l'unanimité.

IV/ Urbanisme

Un plan de Curgies a été remis à l'ensemble des participants. Celui - ci met en avant les réserves foncières possibles sur la commune.

Le PLUI ayant été arrêté, monsieur le maire a défini les réserves sur zones pouvant passer en terrain constructible.

V/Stock de masques

La commune a vendu des masques lors de la crise sanitaire au tarif de 4€ l'unité. A ce jour il reste 1200 masques. La possibilité d'une vente à tarif réduit a été écartée, en effet le stock va être conservé par la commune pour pouvoir faire face en cas de nouvelle crise.

VI/ Projet d'équipement

Projet d'installation d'un panneau d'information, de feux et radars pédagogiques.

Deux devis ont été présentés : sociétés **SNEF** et **CITY'S**.

Le Conseil Départemental dispose d'un reliquat de crédits 2019, une subvention de 40% peut être allouées sous réserve que le projet atteigne 8000€ et que la commune cofinance à hauteur de 20% minimum.

Il a été décidé de déposer un dossier de subvention avec un budget « haut ». En fonction des retours des co-financeurs, un affinement du projet sera effectué.

VII/ Informations diverses

➤ **Jeunesse:**

- Distribution de dictionnaires aux CM2, en présence de madame Leveugle.
- Projet de mise en place d'un conseil municipal des enfants.
- Centre aéré : un nouveau projet va être étudié pour 2021.

➤ **Citoyenneté:**

- Organisation de journées citoyennes – projet.

➤ **Communication :**

- Un site facebook de la commune de Curgies est existant. Questionnement sur l'administrateur du site : inconnu.
- Souhait de développer la communication via les réseaux sociaux : un groupe de travail «communication» abordera cette thématique lors d'une prochaine rencontre.

Sans questions ni sujets supplémentaires, monsieur le Maire clos la séance.